

L'ambroisie est une espèce exotique envahissante (EEE) très allergène dont la lutte est une obligation réglementaire de santé publique. L'objectif de cette lutte est de limiter les émissions de pollens et de graines pour limiter les réactions allergiques et la prolifération de la plante.

Où entretenir ?

Les zones infestées sont généralement :

- Les terrains mis à nu ou fauchés trop bas
- Les fissures sur la chaussée ou sur les jonctions
- Les TPC



Quand et comment entretenir ?

Evolution de l'ambroisie

Avril Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc.

Levée + dév. végétal
Floraison
Maturation des graines
Dispersion des graines



Périodes à adapter
pour l'année en cours

Arrachage
avec EPI
adaptés

Fauchage
de gestion
du pollen

Fauchage de
gestion des
semences

Pas de
passe



Pour s'en
prémunir :

- Faucher haut (12cm)
- Reseimer / replanter les terrains mis à nu le plus rapidement possible
- Signaler et traiter les fissures dans la mesure du possible

Qui avertir ?



Rôle des
SREX / CEI /
Districts

- 1 Définir les zones où l'ambroisie est présente sur le PEDV
- 2 Réaliser son fauchage et/ou son arrachage (cf ci-dessus)
- 3 Informer CER et signaler sur la plateforme « Signalement ambroisie »

Rôle de
CER / MP

Surveiller les réseaux d'alerte et informer les CEI lors des alertes